



# Élection aux Commissions Administratives Paritaires Inria (CAP)



- Par voie postale avant le 4 décembre 2014 -

**La plupart des changements dans notre carrière passent par ces commissions !**

## Que sont les CAP ?

Composées à parité de représentants élus et de représentants de l'administration, les Commissions Administratives Paritaires sont **des instances essentielles de notre vie professionnelle**.

Elles interviennent nationalement et pour chaque corps (IR, IE, AI, TR, AJT) sur :

- les **promotions** (changement de classe ou de corps) **et avancements** accélérés d'échelon,
- les **titularisations**,
- les demandes de **mutations**, de **détachements**, de **disponibilités**, de **réintégrations**,
- les litiges liés aux refus de **temps partiel**, d'autorisation d'absence et de **formation**,
- les mesures disciplinaires,
- les suppressions de **primes**.

## Que font les élu(e)s SNTRS-CGT ?

Les élu(e)s du SNTRS-CGT sont **les plus actifs et les plus présents au quotidien à nos côtés**.

Par leur grande disponibilité, ils nous **écoutent**, nous **conseillent** et nous **accompagnent** dans la résolution de nos difficultés professionnelles individuelles ou collectives.

**Indépendants** de la direction, les élu(e)s du SNTRS-CGT agissent **librement** et avec **transparence**.

Ils interviennent pour défendre et faire progresser nos **droits individuels** et **collectifs**.

Dans les CAP, **contrairement à la direction de l'Inria** qui privilégie les fonctions managériales, les élu(e)s du SNTRS-CGT valorisent aussi :

- **les compétences techniques** des agents,
- **l'expérience**,
- **l'esprit d'équipe**,
- l'investissement dans la **vie collective** de l'institut
- et prennent en compte le **blocage de carrière**.

## Pourquoi le SNTRS-CGT ?

Pour défendre ses intérêts individuels et collectifs et avoir des perspectives de progrès social, il faut être organisés. Le SNTRS-CGT pratique un syndicalisme d'action, de revendication et de proposition, ancré sur les besoins actuels des salariés ; un syndicalisme de solidarité, de liberté et de démocratie.

Les élu(e)s du SNTRS-CGT ont été en première ligne ces dernières années pour défendre nos droits à tous. Ils ont besoin d'une forte participation et d'un bon résultat aux élections pour avoir la légitimité et l'influence nécessaires à leurs actions.

## Que revendique le SNTRS-CGT ?

- l'augmentation des possibilités de changement de corps pour toutes les catégories de personnel,
- la mise en place d'une nouvelle grille de salaires cohérente, avec des revalorisations indiciaires fortes et la suppression des barrages de corps et de grades,
- l'amélioration des statuts avec augmentation des possibilités de réduction d'échelons, en particulier pour la catégorie C,
- un système d'évaluation professionnelle des ITA qui dépasse l'appréciation actuellement faite par la seule hiérarchie immédiate, afin de permettre une meilleure reconnaissance de la qualification et faire reculer l'arbitraire,
- des emplois sur poste et des titularisations,
- la résorption de la précarité et l'arrêt des suppressions de postes (IGAENR, Réorganisations...)

**Depuis quelques années, l'action des élu(e)s est entravée par la direction qui limite le nombre de dossiers proposés en CAP.**

**Pour vous défendre, vous avez besoin d'élu(e)s efficaces.**

**Votez pour les candidat(e)s du SNTRS-CGT !**

<p><b><u>CAP Ingénieurs de recherche IR1 – IR2</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Edmonde Duteurtre (Siège - Rocquencourt)</li><li>• Lisette Calderan (Siège - Rocquencourt)</li><li>• Florian Dufour (Siège - Grenoble)</li><li>• Pascale Laurent (Rennes)</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Guillaume Rousse (Siège - Rocquencourt)</li><li>• Mylène Henneton-Crépin (Siège - Rennes)</li><li>• Soraya Arias (Grenoble)</li><li>• Denis Buffenoir (Siège - Rocquencourt)</li></ul> <p><b><u>CAP Ingénieurs d'études IE1 – IE2</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ludovic Bellier (Siège - Grenoble)</li><li>• Hélène Lowinger (Saclay)</li><li>• Patrick Etienne (Nancy)</li><li>• Didier Chassignol (Siège - Grenoble)</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Arnaud Minvielle (Lille)</li><li>• Brigitte Briot-Thorey (Rocquencourt)</li><li>• Ana-Maria Militan (Grenoble)</li><li>• Nathalie Flammang (Siège - Nancy)</li></ul>	<p><b><u>CAP Assistants ingénieurs AI</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Laurent De Moya (Siège - Rocquencourt)</li><li>• Catherine Rapin (Grenoble)</li><li>• Alice Decarpigny (Lille)</li><li>• Valérie François (Sophia)</li></ul> <p><b><u>CAP Techniciens de la recherche TRE-TRS-TRN</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cécile Bouton (Rennes)</li><li>• Gilles Scagnelli (Rocquencourt)</li><li>• Catherine Mannarino (Sophia)</li><li>• Philippe Aoustin (Rennes)</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fanny Gaudé-Cousinard (Sophia)</li><li>• Nelly Maloisel (Rocquencourt)</li><li>• Gisèle Zimol (Sophia)</li><li>• Ramon Martin (Siège - Rocquencourt)</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• Matthieu Ménard (Nancy)</li><li>• Aurore Hermant (Lille)</li><li>• Alain Crenn (Rennes)</li><li>• Diane Courtiol (Grenoble)</li></ul>
--	---

**Attention : ce vote est uniquement par voie postale**

**N'attendez pas la date limite, votez dès réception du matériel électoral  
Date limite de réception des votes le jeudi 4 décembre.**

Sans radiation, ni ajout sous peine de nullité